

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

🚧 Démontage de grue – perturbations à prévoir

Dans le cadre du chantier de la Maison Meunier, **le démontage de la grue aura lieu le lundi 29 juin 2026.**

Cette intervention exceptionnelle entraînera des modifications temporaires de circulation et de stationnement dans le secteur.

Impacts à prévoir :

👉 Rue du Lavoir :

- . Stationnement interdit
- . Accès fermé aux piétons (sauf pour les riverains)

👉 Rue des Merisiers :

- . Circulation perturbée

⚠️ Pour votre sécurité et le bon déroulement des opérations, **merci de respecter la signalisation en place**, d'adapter vos déplacements et de redoubler de vigilance à proximité du chantier.

Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie : 02 51 40 71 29

⚠️ Information aux habitants – Restrictions de circulation et de stationnement

Dans le cadre de travaux d'entretien du clocher de l'église, des mesures exceptionnelles seront mises en place à Bournezeau.

Du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2026 :

- 🚫 Stationnement et accès interdits à tous les véhicules sur le parvis de l'église
- 🚫 Accès interdit au parc du Château

Ces restrictions sont nécessaires pour permettre l'installation et l'utilisation d'une nacelle en toute sécurité.

La signalisation temporaire sera mise en place pour informer les usagers. Toute infraction pourra être sanctionnée conformément à la réglementation en vigueur.

Merci de votre compréhension et de votre vigilance durant cette période de travaux.

Alerte canicule 🌞 et registre communal des personnes vulnérables

Nous traversons à nouveau une période de très forte chaleur et il convient de rappeler de faire preuve de la plus grande vigilance et de se tenir informé de l'évolution météorologique.

👉 Quelques conseils simples à adopter par tous, mais surtout par les personnes fragiles et les plus à risques (personnes âgées, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, enfants, ...):

- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Buvez beaucoup d'eau plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant, et environ 1.5 litre d'eau par jour si vous êtes une personne âgée.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h).
- Limitez vos activités physiques

De plus, **nous vous rappelons que le CCAS invite les personnes résidant à leur domicile, âgées de + 65 ans (+ 60 ans sous conditions) ou en situation de handicap, à s'inscrire en mairie sur le registre communal des personnes vulnérables.** Cette inscription permet, en cas de risque exceptionnel ou de dispositif d'alerte (canicule, grand froid, crise sanitaire...), d'apporter une attention particulière à certaines personnes isolées ou vulnérables (appel téléphonique, visite à domicile...).

✂ Fiche d'inscription en mairie ou sur le [site internet de la commune](#).

Inscription à la restauration scolaire 🍴

Bientôt les vacances, mais avant...

! N'oubliez pas de valider l'inscription à la restauration scolaire pour votre/vos enfants, **avant le dimanche 28 juin 2026 !**

Informations complémentaires sur le site de la commune : <https://bournezeau.fr/fr/rb/657477/restauration-scolaire-25>

Les balades estivales sont de retour !

Envie de prendre l'air ? L'Office de tourisme du Pays de Chantonay et les différentes communes du canton vous donnent rendez-vous tous les mardis, jusqu'au 11 août, pour une **balade conviviale d'environ 7 km, à la découverte des richesses de notre territoire.**

Gratuit, sans réservation. Pensez à prévoir de bonnes chaussures et un gobelet.

👉 Informations complémentaires et calendrier des randonnées : <https://www.paysdechantonay.fr/actualites/balades-estivales/>

📍 **À Bournezeau : la balade semi-nocturne aura lieu le 30 juin. Départ à 20 h du camping des Humeaux.**

🚒 Alerte Gendarmerie

Les services de gendarmerie nous signalent à nouveau une recrudescence des vols dans le département.

À cette occasion, nous vous invitons à redoubler de vigilance au quotidien (fermeture des accès, surveillance du voisinage, attention aux démarchages inhabituels...).

Si vous devez vous absenter plusieurs jours, pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. Ce dispositif gratuit permet aux forces de l'ordre d'effectuer des passages réguliers à votre domicile durant votre absence.

👉 Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire auprès de votre gendarmerie ou [en ligne](#).

Nous vous rappelons également l'importance de signaler sans délai tout comportement suspect :

- . Gendarmerie d'Essarts en Bocage : 02 51 62 83 13
- . Gendarmerie de Chantonay : 02 51 94 30 20

La vigilance de chacun contribue à la sécurité de tous !

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Création d'un Club de Fléchettes Traditionnelles

 Envie de relever un nouveau défi près de chez vous ?

Un projet de club de fléchettes traditionnelles verra le jour à Bournezeau en janvier 2027.

Sport de précision accessible à tous, les fléchettes développent concentration, maîtrise de soi et esprit d'équipe dans une ambiance conviviale. Débutants, joueurs confirmés, jeunes, adultes ou retraités : chacun peut y trouver sa place.

Des entraînements et matchs de championnat seront organisés principalement en semaine, avec un créneau envisagé le jeudi soir à partir de 19 h.

Un compte Facebook et une page Instagram dédiés au club seront prochainement mis en ligne afin de suivre l'avancement du projet et les informations liées à l'ouverture.

Vous souhaitez participer à cette nouvelle aventure sportive, en tant que joueur ou bénévole ? Contactez Mathias MÉTAY par mail à metaymathias@orange.fr ou par téléphone au 06.43.85.33.75.

Amicale Laïque : fête de fin d'année

L'association de l'Amicale Laïque vous informe que la fête de fin d'année de l'école publique "La Courte Echelle" aura lieu le **samedi 27 juin**, à partir de 14h30.

Les enfants présenteront des danses apprises en classe, et de nombreux stands de jeux seront ouverts jusqu'à 19h.

Spectacle de l'école de musique : changement de date

Le spectacle des élèves de l'école de musique, initialement prévu ce vendredi 26 juin, est reporté au **dimanche 28 juin**, à 18h, au vieux château.

Entrée gratuite.

Formation sur les gestes de premiers secours


L'Abbaye de Trizay propose une session de formation sur les gestes de premiers secours à l'Abbaye, le 7 septembre prochain. Les horaires sont les suivants : 8h30-12h30 / 13h30-16h30. Cette formation est assurée par la protection civile. Une participation de 70 € est demandée aux participants. Il reste seulement 4 places sur cette journée. Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire au plus vite, par téléphone au 06.12.03.64.04 ou par mail : info@abbayedetrizay.com. Chaque participant devra prévoir son pique-nique. Places limitées.

Les festivités du Gué de Trizay : visites guidées tout l'été

L'association les festivités du Gué de Trizay propose des visites guidées de l'Abbaye, tout l'été, du **1er juillet au 24 septembre**.

Au programme : découverte du site, visite d'environ 1 heure et possibilité de prolonger l'expérience avec un audioguide.

Tarif : 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

 Informations complémentaires, calendrier des visites guidées et réservations auprès de l'Abbaye de Trizay : 06.89.56.55.35 / 06.12.03.64.04, info@abbayedetrizay.com

Les Amis de la bibliothèque : partir en livre

L'association des Amis de la Bibliothèque vous proposent de « partir en livre » le **samedi 4 juillet** sur le site du vieux château, sur le thème « nos petits et grands héros ».

- à 16h les enfants partiront « sur la piste d'un héros » où un jeu de piste dans le parc leur permettra de découvrir ce héros si attachant qui fête cette année ses 80 ans. Un temps de lecture suivra.

- à 18h des lectures pour les adultes « Héros ? Vous avez dit héros ? »

Des livres, des jeux géants, des puzzles, des coloriages, un jeu de l'oie, compléteront

l'après-midi, ainsi qu'un goûter.

Venez nombreux ! Et surtout, mettez-vous dans la peau de votre héros ou votre héroïne préféré(e) en venant déguisés pour cet après-midi festif.

POUR RAPPEL

! Mesures temporaires de prévention des incendies et protection des forêts contre les incendies !

Par arrêté n°26/CAB-SIDPC/610 portant des mesures temporaires de prévention des incendies et protection des forêts contre les incendies, **le Préfet de Vendée a décidé de restreindre l'accès aux espaces boisés et aux forêts départementales, en raison du risque incendie particulièrement élevé en ces périodes caniculaires.**

Parmi les dispositions les plus restrictives, l'accès aux promeneurs dans les forêts et massifs boisés du Département, sera interdit à partir de 12h00 et jusqu'à minuit et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs, il est rappelé que de façon permanente entre le 1er mars et le 30 septembre, il est interdit, à toute personne sans distinction, d'allumer ou d'utiliser du feu dans les bois et forêts du département et jusqu'à une distance de 200 mètres de ces derniers. Cette interdiction s'applique notamment :

- . au fait de fumer, y compris sur les voies longeant ou traversant les bois et forêts ;
- . aux barbecues, méchouis, braseros, feux de camp et à toute autre forme de feux ;

🔊 Informations complémentaires sur le [site de la Préfecture](#).

Déchèterie de Chantonnay.

Afin de mieux accueillir les usagers et de garantir de bonnes conditions de travail aux agents, Sycléa fait évoluer les horaires d'ouverture de la déchèterie de Chantonnay.

Du 15 juin au 15 septembre, la déchèterie de Chantonnay passe en horaires d'été :

👉 Du lundi au samedi inclus : ouverture du 7h30 à 12h30 uniquement, fermeture les après-midi.

Agenda



27/06/2026

Fête de l'école

organisée par l'Amicale Laïque



28/06/2026

Spectacle des élèves de l'école de musique

organisé par l'école de musique

30/06/2026



Balade estivale

organisée par l'office de tourisme du Pays de Chantonnay et la commune

01/07/2026



Visites guidées de l'Abbaye de Trizay

organisées par l'association des festivités du Gué de Trizay

04/07/2026



Partir en livre "sur la piste d'un héros"

organisé par la bibliothèque

Rendez-vous avec Monsieur le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur Le Maire, nous vous invitons à **contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous**. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau
2 place de la Mairie
85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mardi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Jeudi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

🌐 Site internet : <http://bournezeau.fr>